

MODULE :

ACTEURS ET CALENDRIER DE MISE EN PLACE DES CDMT

- Objectif et Résultat

1. Présenter le dispositif organisationnel d'élaboration d'un CDMT ministériel s
2. Rôles et responsabilités des intervenants identifiés

PLAN DE L'EXPOSE

INTRODUCTION

**DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
II ACTEURS ET CALENDRIER**

CONCLUSION

• INTRODUCTION

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

La mise en place du CDMT dans chaque département ministériel est constatée par un texte (décision) qui crée et organise le Comité Interne de gestion de la chaîne PPBS conformément à circulaire n° 050/MINEPAT du 24 septembre 2009.

Ce Comité comporte entre autre cellules opérationnelles la cellule de programmation et de la budgétisation spécifiquement dédiée à l'élaboration des CDMT et à la préparation du budget.

II RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

L'élaboration des CDMT ministériels s'appuie sur un dispositif organisationnel mis en place au niveau des départements ministériels, sous la coordination du MINEPAT et du MINFI.

ACTEURS	RÔLES	PERIODE	RESPONSABLE	OBSERVATIONS
MINEPAT	Veiller à la cohérence des programmes et des projets avec les documents de stratégie nationale (DSCE), des stratégies sectorielles ou ministérielles	Janvier - Mars	DPPS	Actualisation des PAP

ACTEURS	RÔLE	PERIODE	RESPONSABLE	OBSERVATIONS
MINEPAT	Mettre à la disposition des ministères sectoriels des documents de travail : - CBMT		DPPS	
	-Fiche de projet, -guide méthodologique d'élaboration des CDMT ministériels, - guide de maturation des projets,		DPP	
	Assister techniquement les ministères sectoriels dans l'élaboration de leur CDMT	Février-Août	DPP	Mission d'encadrement
	Organiser les conférences de validation de la maturité des projets	Avril-Mai	DPP	Le SG préside ces conférences
	Valider les CDMT ministériels	Fin mai - début juin(Avant le	DPP	Le SG préside ces conférences et la DPI y est associée

ACTEUR	RÔLE	PERIODE	RESPONSABILITE	OBSERVATIONS
MINFI	Examiner conjointement avec le MINEPAT en C.B les PPA issus des Rapports de programmation	Début juillet	MINFI MINEPAT	
MINISTERES SECTORIELS	Créer et organiser le Comité Interne PPBS en conformité avec la circulaire du 24 septembre 2009 en vue d'élaborer le CDMT		Ministre	Les ministères sectoriels sont les principaux responsables de l'élaboration de leur CDMT. A ce titre ils doivent mettre à la disposition du CIPPBS (Cellule de la Programmation et de la Budgétisation), toutes les ressources nécessaires à l'élaboration des extrants attendus

ACTEUR	RÔLE	PERIODE	RESPONSABLE	OBSERVATIONS
MINISTERES SECTORIELS	Valider le rapport de programmation et le transmettre au MINEPAT/MINFI dans les délais	Avant le 15 mai	SG /CIPPBS	
	Mettre en place un système d'informations opérationnel et une base de données		SG/ structures	Le CDMT s'appuie sur la mise en œuvre d'un système de suivi évaluation élaboré autour de différents types d'indicateurs

Conclusion

Dispositif organisationnel CDMT VS

Dispositif organisationnel Budget
programme

ACTEUR	RÔLE	PERIODE	RESPONSABLE	OBSERVATIONS
MINISTERES SECTORIELS	Coordonner sur le plan technique des activités de la CPB : - adopter un calendrier de travail - exécuter les directives/orientations du comité interne PPBS et élaborer les propositions y relatives ; - conduire toutes les activités techniques concourant à l'élaboration du CDMT - assurer le secrétariat du CIPPBS - assurer un suivi de proximité des tâches	Janvier- Août	Chef de division des études ou de la planification. / Directeur des Ressources Financières/DAG	Même si l'organisation pratique des activités et tâches de la CPB dépend de chaque Ministère, Le CDMT est un travail d'équipe, avec échange d'informations et de données, partage de compétences, développement des synergies